

CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUDES
Compte rendu de la réunion du 09 novembre 2020

La réunion du conseil municipal s'est déroulée au Foyer Rural afin de respecter les mesures préconisées par l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID 19 (port du masque obligatoire, solution hydro-alcoolique à l'entrée de la salle, distanciation physique).

Présents : Mmes DE MORAES BILLET Céline , MEYER Catherine , MM. TULARS Bernard , MONNIER Philippe , DANFLOUS Jean Louis , RIOLLOT Yves , BENTEJAC Francis , DAUDET Bernard , BERTIN Frédéric

Absents excusés : M. MERLO Philippe, Mme CHATENET Laurence

Secrétaire de séance : M. DAUDET Bernard

Début de séance : 18 h 00

Fin de séance : 20 h 15

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 /09 /2020 :

Approuvé à l'unanimité des présents

Délibérations :

1) Mandat de gestion de la forêt communale :

M. TULARS Bernard présente et explique que l'adhésion à PFEC est caduque depuis le mois de juillet et que, pour que les bois de la commune obtienne à nouveau la certification de cet organisme il faut lui communiquer, dans les meilleurs délais, un Plan Simple de Gestion (PSG) et un contrat établi par un gestionnaire privé.

Nous avons le PSG établi jusqu'en 2028 par la Sté Argefo; par contre nous ne possédons pas de Contrat (ou Mandat) de gestion. Le maire a donc, dans un premier temps, demandé à Argefo un devis pour la mise en place d'un Contrat de Gestion et le présente le projet à l'assemblée.

Afin de comparer plusieurs devis, M. RIOLLOT Yves propose au conseil de contacter un autre gestionnaire, en l'occurrence la Sté ALLIANCE .

M. TULARS Bernard mandate M. RIOLLOT Yves pour contacter la Sté ALLIANCE et il est décidé de surseoir au vote en attendant ce dernier devis.

Afin d'éviter, dans le contexte sanitaire actuel, de se réunir à nouveau pour ce vote, le conseil décide que le devis le moins disant sera retenu.

2) Renouvellement de la certification PEFC :

Dès que le mandat de gestion sera retenu le Conseil Municipal autorise le maire à engager toute démarche et signer tout document concernant la nouvelle adhésion à la certification PEFC.

3) Convention d'entretien de l'éclairage public avec le SDEEG :

M. TULARS Bernard présente et explique au conseil que la convention concernant l'entretien de l'Eclairage Public (EP) signée entre la commune et le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de Gironde) se termine le 31 décembre et que pour garder cette prestation nous devons nous réengager auprès du Syndicat pour une durée de 9 ans.

Le conseil, à l'unanimité des présents, autorise le maire à signer cette convention.

4) Devis des travaux du passage busé du chemin communal du CHICARD :

M. TULARS Bernard présente le devis de la Sté ESPUNY et le devis de la Sté VETILLARD.

Le conseil vote à l'unanimité des présents pour la Sté ESPUNY.

5) Rapport du syndicat des eaux de Grignols/Lerm :

M. TULARS Bernard présente et commente au conseil ce rapport (voir annexe ci-joint).

6) Convention avec le PNRLG pour la mise à disposition de panneaux de signalisation d'entrées de commune du Parc :

M. TULARS Bernard précise que cette convention est une mise à jour car la signalisation est déjà en place.

M. RIOLLOT Yves fait remarquer que certains panneaux sont mal positionnés (empiètement sur la propriété, risques de dégradation par les engins de travaux et, si déplacement latéral les panneaux de signalisation routière sont occultés).

Il a été décidé de contacter le PNRLG pour régler les problèmes que posent ces panneaux et de demander une réception des travaux.

La commune n'a pas été consultée pour l'emplacement des panneaux et n'a pas été prévenue pour le début des travaux.

7) Mission Patrimoine, appel à projet sur monument :

M. MONNIER Philippe indique que les futurs travaux de rénovation de l'église risquent de coûter très cher et demande au conseil si l'on candidate pour ce projet.

Le conseil fait remarquer que les délais sont extrêmement courts pour monter un dossier de candidature (à remettre avant le 15 décembre 2020).

M. MONNIER Philippe va contacter l'architecte mandaté afin de voir avec lui la possibilité de monter ce dossier dans le temps imparti.

8) Appel de l'association des Maires de la Gironde:

M TULARS Bernard présente un appel au don de l'Association des Maires de la Gironde pour aider les communes des Alpes Maritimes dévastées par la tempête ALEX.

Le conseil décide d'attribuer la somme de 300 Euros.

_ Questions diverses :

1) M. BERTIN Frédéric demande quand se tiendra la réunion pour les colis de Noël.

M. TULARS Bernard répond qu'il a été obligé de faire vite pour les commandes pour être sûr d'avoir les colis à temps.

Pour l'année prochaine, les commissions "Affaires sociales" et "Animation Communication" devront se mobiliser en début d'année pour proposer un colis et trouver les fournisseurs.

2) M. BENTEJAC Francis demande où en est le projet de la parcelle du local de la chasse?

M. TULARS Bernard répond qu'il y a des frais à engager (bornage, notaire) et que le projet est toujours d'actualité et qu'il sera traité lors d'un prochain conseil municipal.

_ Informations diverses :

M. TULARS Bernard présente un document de l'association ADRYADES, que Mme CHATENET Laurence lui a remis, concernant la "résistance bio diversité" et la gestion écologique de la forêt.

Le conseil convient que ce sujet peut être traité lors d'un prochain conseil municipal et qu'il est déjà d'actualité avec NATURA 2000, le PNRLG et le Syndicat du Bassin versant du CIRON.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : le 18 DÉCEMBRE 2020 à 18h00 au Foyer Rural